



À 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme

Ils ont en commun d'être entrés en 6^e en septembre 2007. Huit ans après, âgés pour la plupart de 18-19 ans, 45 % de ces jeunes entament des études supérieures, 30 % restent scolarisés dans le secondaire et 25 % ont quitté, à titre définitif ou provisoire, l'école. Le niveau d'acquis à l'entrée en 6^e est déterminant sur la situation à 18-19 ans.

Pour ceux qui ont déjà arrêté leurs études, peu diplômés, l'accès et les conditions d'emploi sont difficiles : seuls 37 % occupent un emploi, le plus souvent temporaire (CDD, intérim). L'essentiel de ces jeunes vivent encore chez leurs parents, même quand ils ont un emploi (78 %).

À cet âge, les étudiants sont les plus nombreux à habiter dans leur propre logement la semaine pour se rapprocher de leur lieu d'études (44 %). Cependant, leur décohabitation peut n'être que partielle et passe très souvent par l'aide financière des familles. Un peu plus d'un étudiant de 18-19 ans sur dix occupe un emploi. Dans la moitié des cas, cet emploi est lié à sa formation.

Encore peu engagés vers l'autonomie, ces jeunes de 18-19 ans n'expriment pas souvent des difficultés pour trouver un logement, se déplacer ou payer leurs dépenses courantes. Une petite majorité d'entre eux (53 %) se déclarent plutôt optimistes pour leur avenir professionnel et un sur cinq (21 %) plutôt inquiets, les autres ne se prononçant pas.

Jean-Paul Caille, Depp, Éric Chan-Pang-Fong et Juliette Ponceau, Sies, Olivier Chardon et Gaëlle Dabet, Insee

Au 1^{er} mars 2015, les trois quarts des jeunes entrés en 6^e en septembre 2007, âgés pour la plupart de 18-19 ans, sont encore en études (*définitions*) : 45 %, devenus bacheliers sans avoir redoublé au collège ou au lycée, poursuivent des études supérieures, et 30 % sont encore scolarisés dans l'enseignement secondaire (*figure 1*). Ces derniers se répartissent à parts égales entre le second cycle professionnel et le second cycle général et technologique. Neuf sur dix préparent le baccalauréat après avoir redoublé une classe au collège ou au lycée. S'ils l'obtiennent, ils pourront poursuivre des études supérieures.

Un quart des élèves entrés en 6^e en septembre 2007 ne sont plus en études en mars 2015. Ces interruptions de scolarité recouvrent des situations différentes. Dans neuf cas sur dix, il s'agit de jeunes qui ont arrêté leurs études en cours ou en fin de scolarité secondaire ; ils ont néanmoins majoritairement un diplôme, en général le baccalauréat ou le CAP. Les autres interruptions concernent des

bacheliers qui ont commencé des études supérieures à la rentrée 2014, mais les ont abandonnées par la suite. Ce risque d'abandon est plus élevé pour les jeunes titulaires d'un baccalauréat professionnel ou littéraire sans mention. À 18-19 ans, l'interruption des études n'est pas nécessairement définitive, notamment pour ceux qui avaient obtenu leur baccalauréat sans avoir redoublé dans l'enseignement secondaire : ils peuvent s'inscrire dans l'enseignement supérieur à la rentrée universitaire 2015.

Le niveau d'acquis en 6^e influe fortement sur le destin scolaire des jeunes...

La situation des jeunes est très liée au déroulement de leur scolarité élémentaire : 77 % des élèves les plus performants aux évaluations de 6^e (*définitions*) ont obtenu le baccalauréat sans redoubler pendant leur scolarité secondaire et poursuivent des études supérieures. *A contrario*, seuls

14 % des collégiens les moins performants en 6^e suivent des études supérieures ; près de la moitié ne sont plus scolarisés, une fois sur deux en ayant néanmoins obtenu un diplôme. Des disparités existent également selon l'âge d'entrée en 6^e : plus l'élève était en retard au début de ses études secondaires et plus il risque de ne plus être en études en 2015, et notamment de ne pas avoir obtenu de diplôme.

La situation des jeunes diffère aussi sensiblement selon leur origine sociale (*définitions*). Deux tiers des enfants de cadres de la cohorte poursuivent des études supérieures contre un tiers des enfants d'ouvriers et un cinquième des enfants dont les parents sont sans profession (inactifs ou chômeurs n'ayant jamais travaillé). Ces disparités sociales se doublent de différences entre garçons et filles : la moitié d'entre elles poursuivent des études supérieures en mars 2015, contre seulement quatre garçons sur dix.

C'est le niveau d'acquis en 6^e qui est déterminant. Toutes choses égales par ailleurs, il joue plus sur le destin scolaire des jeunes que le sexe, l'origine sociale, le lieu de résidence, le type d'établissement, ou encore l'âge d'entrée en 6^e.

... et la filière suivie dans le supérieur

Les jeunes entrés en 6^e en 2007 et qui sont dans le supérieur en mars 2015 sont devenus bacheliers en 2014 sans avoir redoublé dans le secondaire. Parmi eux, un tiers sont inscrits en licence et un sur cinq en section de techniciens supérieurs (STS ; *figure 2*). Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les instituts universitaires de technologie (IUT) accueillent respectivement 14 % et 11 % des étudiants de la cohorte. La situation à l'entrée en 6^e joue, là encore, sur les filières suivies au sein du supérieur : les étudiants qui avaient un faible niveau à l'entrée en 6^e, mais qui ont réussi à atteindre le supérieur sans redoubler, sont plus souvent inscrits en STS (46 % pour ceux du 1^{er} quartile d'évaluations et 36 % pour ceux du 2^e quartile) ; ceux qui avaient obtenu les meilleurs scores sont plus nombreux à être en CPGE ou en première année commune aux études de santé (PACES ; *définitions*) avec respectivement 23 % et 11 % pour le 4^e quartile. La série et la mention du baccalauréat ont un lien avec la filière suivie dans l'enseignement supérieur. Parmi les étudiants de la cohorte, les titulaires d'un baccalauréat général avec mention bien ou très bien vont davantage en CPGE (36 %) ; ceux qui ont obtenu une mention assez bien sont inscrits plus fréquemment en licence (43 %). Les bacheliers technologiques vont, quant à eux, davantage en STS (46 %) et IUT (16 %). De même, les bacheliers professionnels sont majoritairement inscrits en STS (67 %). Quelle que soit la série du baccalauréat, les bacheliers sans mention sont plus souvent inscrits en licence, filière moins sélective.

L'origine sociale des élèves entrés en 6^e en 2007 influe aussi sur la filière d'entrée dans le supérieur. Ainsi, les enfants de cadres sont plus souvent que les autres en CPGE (25 %) ; les enfants d'ouvriers et d'agriculteurs se retrouvent davantage en STS (respectivement 31 % et 34 %). Les filles sont plus fréquemment en PACES et en licence. À l'inverse, les garçons vont plus souvent en STS, en IUT ou en CPGE.

Peu diplômés, les jeunes de 18-19 ans qui ont arrêté leurs études ont des difficultés d'insertion

Les jeunes entrés en 6^e en 2007 et qui ne sont plus en études en 2015, sans diplôme pour 40 % d'entre eux, rencontrent des difficultés d'insertion sur le marché du travail. Seuls 37 % travaillent, 44 % sont à la recherche d'un emploi et 19 % ne recherchent pas d'emploi (*figure 3*). Ces derniers peuvent être en situation d'attente avant une reprise d'études, avoir des préoccupations

qui les éloignent de l'emploi ou être découragés. Par ailleurs, ne pas posséder le permis de conduire peut être un frein supplémentaire dans leur accès à l'emploi : seuls 28 % des jeunes de la cohorte sans emploi possèdent le permis de conduire, contre 41 % pour l'ensemble de la cohorte. Quand ils travaillent, ces jeunes occupent le plus souvent des emplois temporaires : 41 % sont en contrat à durée

déterminée (CDD), 18 % en intérim. La possession d'un diplôme favorise l'accès à l'emploi : près de la moitié des jeunes entrés en 6^e en 2007 et ayant interrompu leurs études avec un diplôme occupent un emploi en mars 2015 ; ils sont un quart parmi ceux qui n'ont pas de diplôme. En revanche, le type de contrat de ces premiers emplois diffère peu selon que le jeune est diplômé ou non.

1 Situation en mars 2015 des jeunes entrés en 6^e en 2007

	en %				
	En études dans le supérieur	En études dans le secondaire	Plus en études		Ensemble
			Avec diplôme	Sans diplôme*	
Ensemble	45	30	15	10	100
Sexe					
Femme	51	27	14	8	100
Homme	40	32	16	12	100
Origine sociale					
Agriculteur	58	25	13	4	100
Artisan, commerçant	45	32	15	8	100
Cadre (y c. chef d'entreprise)	68	22	7	3	100
Profession intermédiaire	53	30	11	6	100
Employé	38	32	18	12	100
Ouvrier	32	33	21	14	100
Sans profession	18	30	18	34	100
Résultats aux évaluations de 6^e					
1 ^{er} quartile (les 25 % d'élèves les plus faibles)	14	38	25	23	100
2 ^e quartile	34	39	17	10	100
3 ^e quartile	54	29	11	6	100
4 ^e quartile (les 25 % d'élèves les meilleurs)	77	14	7	2	100
Âge à l'entrée en 6^e					
10 ans ou moins	75	18	5	2	100
11 ans (âge normal)	51	31	12	6	100
12 ans ou plus	13	28	31	28	100

* Les personnes n'ayant que le brevet sont incluses dans les sans-diplôme.

Champ : France, élèves entrés en 6^e pour la première fois en 2007.

Source : Depp, Insee, Sies, dispositif EVA 2007.

2 Filières des jeunes entrés en 6^e en 2007 suivant des études supérieures en mars 2015

	en %						
	Licence 1	PACES	IUT	STS	CPGE ¹	Autres formations ²	Ensemble du supérieur
Ensemble	34	8	11	21	14	13	100
Sexe							
Femme	38	10	8	18	11	16	100
Homme	29	5	14	25	19	8	100
Origine sociale							
Agriculteur	27	6	10	34	12	11	100
Artisan, commerçant	36	7	10	22	12	14	100
Cadre (y c. chef d'entreprise)	33	11	10	9	25	13	100
Profession intermédiaire	34	9	13	20	13	11	100
Employé	34	6	10	27	10	13	100
Ouvrier	33	5	11	31	7	13	100
Sans profession	47	8	3	35	8	0	100
Série et mention du baccalauréat							
Bac général, dont :	42	11	11	6	19	11	100
<i>avec mention assez bien</i>	43	11	15	5	15	11	100
<i>avec mention bien ou très bien</i>	33	14	6	2	36	9	100
Bac technologique	19	1	16	46	5	14	100
<i>dont avec mention</i>	15	1	21	43	6	15	100
Bac professionnel	12	0	1	67	2	18	100
<i>dont avec mention</i>	9	0	2	70	1	17	100
Résultats aux évaluations de 6^e							
1 ^{er} quartile	26	2	6	46	4	15	100
2 ^e quartile	31	4	9	36	6	15	100
3 ^e quartile	36	7	12	23	10	13	100
4 ^e quartile	35	11	11	10	23	11	100

1. Y compris classe préparatoire intégrée.

2. Formations paramédicales et sociales, écoles spécialisées (arts, culture, sciences politiques, comptabilité...).

Champ : France, élèves entrés en 6^e pour la première fois en 2007, en études dans le supérieur en mars 2015.

Source : Depp, Insee, Sies, dispositif EVA 2007.

Les emplois des jeunes en études sont souvent liés à leur formation

Dans cette cohorte, plus d'un étudiant du supérieur sur dix occupe un emploi. Dans près de la moitié des cas, cet emploi s'inscrit dans le cadre des études (apprentissage et, dans une moindre mesure, stage). Le cumul emploi-études est plus répandu parmi les jeunes en STS : 24 % ont un emploi,

majoritairement en lien avec leurs études. Les étudiants en licence occupent moins souvent un emploi (8 %), mais il s'agit presque exclusivement d'emplois non prévus par leurs études. Seuls 2 % des étudiants en CPGE ou en PACES travaillent.

Dans le secondaire, occuper un emploi est également très lié à la filière suivie : si 25 % des lycéens de 18-19 ans travaillent, c'est dans les trois quarts des cas dans le cadre de l'apprentissage.

3 Situation sur le marché du travail en 2015 des jeunes entrés en 6^e en 2007

	En études dans le supérieur	En études dans le secondaire	Plus en études			en %
			Ensemble	Avec diplôme	Sans diplôme*	Ensemble
Situation sur le marché du travail en mars 2015						
A un emploi	12	25	37	45	25	22
dont apprentissage ou stage	5	18	2	2	1	8
Cherche un emploi	13	11	44	42	48	21
Ne cherche pas d'emploi	75	64	19	14	27	58
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Type de contrat pour ceux qui travaillent						
Apprentissage, contrat de professionnalisation	42	73	3	3	4	35
Stage	4	2	2	2	2	2
Contrat aidé	1	1	6	5	8	3
CDD	27	11	41	41	38	28
Intérim	8	4	18	17	19	11
CDI, fonctionnaire ou à son compte	18	8	31	32	30	20
Ensemble	100	100	100	100	100	100

* Les personnes n'ayant que le brevet sont incluses dans les sans-diplôme.

Champ : France, élèves entrés en 6^e pour la première fois en 2007.

Source : Depp, Insee, Sies, dispositif EVA 2007.

4 Conditions de vie en 2015 des jeunes entrés en 6^e en 2007

	En études dans le supérieur	En études dans le secondaire	Plus en études			en %
Situation au 1 ^{er} mars 2015			Ensemble	En emploi	Sans emploi	Ensemble
Vit en couple	6	6	11	14	10	7
A un enfant	0	1	5	3	6	1
Vit principalement la semaine						
Avec ses parents (y c. grands-parents ou famille de son conjoint)	56	89	84	78	88	73
Seul ou avec son conjoint	30	6	12	17	9	18
Avec d'autres personnes	14	5	4	5	3	9
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Pour ceux qui ne vivent plus avec leurs parents						
La famille ne contribue pas aux dépenses de logement	11	37	71	82	59	23
La famille paie moins de la moitié	10	10	9	8	11	10
La famille paie la moitié ou plus	78	53	20	10	30	67
Ensemble	100	100	100	100	100	100
A le permis de conduire	46	36	37	53	28	41

Champ : France, élèves entrés en 6^e pour la première fois en 2007.

Source : Depp, Insee, Sies, dispositif EVA 2007.

5 Difficultés déclarées en 2015 par les jeunes entrés en 6^e en 2007

	Difficultés de transport pour se rendre sur le lieu d'études ou de travail	Problèmes pour payer les dépenses de base	Problèmes durables pour trouver un logement	en %
Ensemble	13	12	4	
En études dans le supérieur	14	13	3	
Cohabitant la semaine	19	9	2	
Décohabitant la semaine	7	17	5	
En études dans le secondaire	12	8	2	
Plus en études	14	16	5	
Cohabitant la semaine	14	14	4	
Décohabitant la semaine	14	28	11	

Champ : France, élèves entrés en 6^e pour la première fois en 2007.

Source : Depp, Insee, Sies, dispositif EVA 2007.

Les trois quarts des jeunes vivent encore avec leurs parents

Très peu des jeunes de 18-19 ans vivent en couple (7 %) et avoir un enfant est, à cet âge, très rare (figure 4). Ces situations sont plus fréquentes chez les jeunes qui ont arrêté leurs études, même si elles restent marginales. Le plus souvent seuls et sans enfant, 73 % des jeunes de la cohorte habitent principalement avec leurs parents pendant la semaine. Quand ils vivent en couple, 54 % résident dans leur propre logement.

Les premières expériences de décohabitation sont plus souvent le fait des étudiants, les établissements d'enseignement supérieur étant concentrés dans les grandes villes. Ainsi, 44 % d'entre eux vivent dans un logement indépendant durant la semaine. Cette situation est moins répandue chez les étudiants de STS (30 %) qui bénéficient d'une offre de formation de proximité plus développée. L'autonomie reste cependant relative : elle peut s'accompagner de retours fréquents au domicile parental le week-end et, dans les trois quarts des cas, la famille prend en charge plus de la moitié des dépenses de logement. 42 % des étudiants « décohabitants » sont logés dans une structure en lien avec leurs études (résidence étudiante, cité universitaire, internat). Les élèves de CPGE décohabitent plus souvent la semaine (60 %), plus fréquemment dans une structure liée à leurs études (61 %).

Inversement, les jeunes de 18-19 ans ayant interrompu leurs études disposent rarement de leur propre logement (16 %). La situation est toutefois plus fréquente pour les filles (21 %) que pour les garçons (11 %), celles-ci vivant plus souvent en couple. Avoir un emploi ne va pas de pair avec l'autonomie résidentielle : seuls 22 % des jeunes ayant quitté l'école et qui travaillent vivent dans leur propre logement. Pour ces derniers, la famille participe aux dépenses liées au logement dans près d'un cas sur cinq (18 %).

Facteur d'autonomie, le permis de conduire est détenu par 41 % des jeunes de la cohorte (45 % des hommes contre 36 % des femmes).

Peu de jeunes expriment des difficultés pour trouver un logement, payer les dépenses courantes, se déplacer

Les jeunes de 18-19 ans sont relativement peu nombreux à exprimer en 2015 des difficultés régulières de transport pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études (13 %), des problèmes pour payer leurs dépenses de base (logement, nourriture, soins, études, transports... ; 12 %) ou pour trouver un logement (4 % ; figure 5). Ces déclarations témoignent du soutien de la famille, notamment pour les 73 % de jeunes qui vivent encore au domicile parental.

Parmi les jeunes qui ne sont plus en études et qui habitent avec leurs parents, peu expriment

des difficultés pour trouver un logement (4 %). Ceci peut être le signe qu'ils ne sont pas encore en démarche active pour rechercher un logement indépendant : chômage et emploi précaire sont deux freins importants pour envisager de quitter le domicile des parents.

Les jeunes « décohabitants » déclarent plus souvent rencontrer des problèmes pour payer les dépenses de base : ils sont 17 % parmi les étudiants et 28 % parmi les jeunes qui ne sont plus en études. Les étudiants qui vivent chez leurs parents ont plus souvent des difficultés de transport pour se rendre sur leur lieu de travail ou d'études (19 % contre 7 % pour les « décohabitants »).

La moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme, un quart ne se prononcent pas

Les jeunes de 18-19 ans sont partagés quant à leur avenir professionnel : un peu plus de la moitié se déclarent plutôt optimistes, un sur cinq est plutôt inquiet et le quart restant ne formule pas d'opinion (figure 6). Les filles se démarquent des garçons par une vision plus pessimiste de leur avenir professionnel alors même qu'elles ont un parcours scolaire plus favorable.

Avoir un emploi joue positivement sur les représentations des jeunes. Ainsi, 68 % des

apprentis du secondaire et 62 % des jeunes qui ne suivent plus d'études mais ont un emploi envisagent leur avenir professionnel avec optimisme. Les jeunes de la cohorte qui ne suivent plus d'études et sont sans emploi sont ceux qui expriment le plus d'inquiétude (31 %, soit 10 points de plus que l'ensemble des jeunes de la cohorte).

Dans l'enseignement supérieur, les étudiants de la cohorte en STS et en IUT, tout comme ceux se destinant à une profession médicale, se distinguent peu des étudiants inscrits en licence. En revanche, les élèves de CPGE affichent un optimisme sensiblement plus élevé : 64 % envisagent favorablement leur avenir professionnel et seuls 11 % se déclarent inquiets. Cet optimisme est partagé par les étudiants de formations paramédicales et sociales et d'écoles spécialisées (62 % d'optimistes, 16 % d'inquiets). ■

Sources

Le dispositif **Entrée dans la vie adulte (EVA) 2007** est un panel de jeunes, piloté conjointement par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies) du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'Insee. L'échantillon comprenait

à l'origine 35 000 jeunes, représentatifs de l'ensemble des élèves entrés pour la première fois en 6^e en 2007 dans un collège public ou privé de France. Sur les 34 343 jeunes encore suivis en 2015, 81,2 % ont répondu.

Définitions

En études : situation déclarée au 1^{er} mars 2015, qui peut correspondre à la formation initiale ou à une reprise d'études.

Évaluations de 6^e : les jeunes sont répartis en quatre groupes d'égale importance (appelés quartiles) en fonction de leur niveau en français et en mathématiques aux épreuves nationales d'évaluation de 6^e. Le 1^{er} quartile regroupe le quart des élèves les moins performants, le 4^e quartile le quart des élèves les plus performants.

Origine sociale : catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage en 2007.

PACES : première année commune aux études de santé, sanctionnée par un concours et obligatoire pour accéder aux filières des professions de santé : médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique.

Bibliographie

- Ben Ali L., Vourc'h R., « Évolution des acquis cognitifs au collège au regard de l'environnement de l'élève. Constats et mise en perspective longitudinale », *Éducation et formations* n° 86-87, mai 2015.
- Caille J.-P., « Les transformations des trajectoires scolaires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale », *Éducation et formations* n° 85, novembre 2014.
- Castell L., Rivalin R., Thouilleux C., « L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié », in « France, portrait social », coll. *Insee Références*, édition 2016.
- Guyon V., Lemaire S., Murat F., « Un élève sur deux entrés en 6^e en 1995 fait des études 10 ans plus tard », *Insee Première* n° 1158, septembre 2007.
- Kabla-Langlois I., « Les jeunes et l'enseignement supérieur : s'orienter, réussir, s'insérer », in « France, portrait social », coll. *Insee Références*, édition 2016.

6 Opinion en 2015 des jeunes entrés en 2007 en 6^e vis-à-vis de leur avenir professionnel

	Plutôt optimiste	Plutôt inquiet	Ne sait pas	Ensemble
Ensemble	53	21	26	100
Femme	50	23	26	100
Homme	57	18	26	100
Situation en mars 2015				
En études dans le supérieur	53	19	28	100
Licence 1	47	23	30	100
PACES	47	24	29	100
IUT	48	19	33	100
STS	51	20	29	100
CPGE (y c. classe préparatoire intégrée)	64	11	25	100
Autres formations	62	16	21	100
En études dans le secondaire	58	18	25	100
Apprenti	68	13	19	100
Autres situations	56	18	26	100
Plus en études	50	26	24	100
En emploi	62	17	20	100
Sans emploi	43	31	26	100

Champ : France, élèves entrés en 6^e pour la première fois en 2007.

Source : Depp, Insee, Sies, dispositif EVA 2007.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavemier
Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet
Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-
Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
Maquette : É. Houël
Impression : Jouve
Code Sage IP171633
ISSN 0997 - 3192
© Insee 2017

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
www.insee.fr/collections-nationales

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

